



Addis Abéba, Éthiopie, B.P. : 3243 Tél. : (251-11) 822 5513 Télécopie: (251-11) 5519 321

Courriel: situationroom@africa-union.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA COMMISSION DE L'UA ORGANISE UN ATELIER DE FORMATION À L'INTENTION DES POINTS DE CONTACT NATIONAUX SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA RÉOLUTION 1540 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

Addis Abéba, le 18 novembre 2014: La Commission de l'Union africaine (UA), en collaboration avec le Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), organise, à Addis Abéba, un atelier de formation de deux jours sur la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations unies.

L'atelier de formation, qui s'est ouvert ce jour, a vu la participation d'États membres de l'UA et de Communautés économiques régionales (CER). Il vise à faciliter le partage d'informations, de connaissances et d'orientations pratiques sur les obligations des États membres en vertu du dispositif de la résolution, le rôle et les responsabilités des Points de contact nationaux, ainsi que sur les bonnes pratiques pour l'élaboration de Plans d'action nationaux (PAN), la formulation et la mise en œuvre des mesures législatives et autres de contrôle, et l'élaboration de rapports nationaux de mise en œuvre.

Dans son allocution d'ouverture, le Directeur du Département Paix et Sécurité de la Commission de l'UA, M. El-Ghassim Wane, a mis en relief le rôle important des Points de contact nationaux dans le renforcement de la mise en œuvre de la résolution, à travers sa promotion au niveau national, l'établissement et le maintien de contacts avec les autorités compétentes, et en servant de lien entre le Comité 1540 et les institutions nationales. Il a souligné que la résolution 1540 offre une opportunité de renforcer les mesures sécuritaires pour faire face aux menaces que posent la criminalité transnationale organisée, les réseaux de commerce et de trafic illicites et le terrorisme.

De son côté, le représentant de l'UNREC, M. Botre D. Alain, a souligné l'engagement de l'UNREC à bâtir une coopération et un partenariat efficaces avec les États membres, les organisations internationales, la société civile, le secteur de l'industrie, les scientifiques et autres communautés professionnelles en Afrique, afin de soutenir la réalisation des objectifs de la résolution 1540.

L'atelier de formation, qui s'achèvera demain, s'inscrit dans le cadre des efforts d'ensemble de l'UA visant à mettre en œuvre la Politique africaine commune de défense et de sécurité, adoptée par la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement en février 2004, ainsi que les dispositions pertinentes de la décision sur le rapport du Conseil de paix et de sécurité sur ses activités et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, adoptée par la Conférence de l'Union en janvier 2013.